

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> MAI 2019

## Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 8 h en présence de sept (7) personnes du public et en absence du conseiller Mario Lessard.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Le procès-verbal** de la séance ordinaire du 3 avril 2019 a été adopté à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'**abroger la résolution 175-07-2015** relative à l'acquisition d'un terrain de la municipalité dont l'acquéreur potentiel ne veut plus.
7. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter **la procédure de traitement des plaintes relatives aux marchés publics** tel que demandé par les *Autorités des marchés publics du Québec*.
8. Il a été résolu à l'unanimité d'**embaucher M. Alexis Samson comme journalier** au Service des travaux publics.
9. Le maire a informé le public que les vacances annuelles du personnel ont été planifiées et que le calendrier de prise des vacances a été déposé au Conseil.

## Sécurité publique

10. Il a été résolu à l'unanimité de **nommer M. André Savard à titre de représentant de la Municipalité dans les réunions de travail relatives au regroupement des services d'incendie de quelques municipalités de la MRC.**
11. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à communiquer.

## Transport

12. Il a été résolu à l'unanimité de **verser au Transport adapté du Comté de Maskinongé les droits annuels d'adhésion** au montant de 4 557 \$, soit 3 \$ / habitant.
13. Il a été résolu à l'unanimité d'allouer à *Gestion Jocelyn Trépanier* d'Hérouxville **le contrat de balayage des rues** au taux horaire de 130 \$, plus taxes.

14. Il a été résolu à l'unanimité d'allouer à *Service Plus G.M.* de Louiseville **le contrat de fauchage des abords de route** au coût de 3 966,64 \$, toutes taxes incluses.
15. Dans le cadre du projet de la MRC d'installer des **bornes de recharge pour les véhicules électriques** dans les municipalités, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat d'achat regroupé des appareils.
16. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser **le paiement des contrats de déneigement 2018-2019** après vérification qu'aucune déficience ou bris de propriété n'a été observé.
17. Il a été résolu à l'unanimité de collaborer avec la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont pour **le pavage d'un tronçon du rang Saint-Charles** appartenant aux deux Municipalités pour un montant de 34 184,11 \$, toutes taxes incluses, financé par le surplus réservé provenant de nos redevances sur les sablières de la même municipalité.
18. Il a été résolu à l'unanimité d'attester la fin des travaux et le coût réel, puis d'autoriser l'administration à transmettre au ministère des Transports la documentation nécessaire à **l'obtention de la subvention promise pour la réfection d'un ponceau sur le chemin du Bout-du-Monde**. Les coûts des travaux se sont élevés à 216 816 \$ et la subvention annoncée est de l'ordre de 50 %. Ces travaux sont consécutifs aux inondations 2017.
19. Le conseiller responsable du secteur, M. Claude Frappier, a informé le public que le ministère des Transports a accusé réception de nos demandes relatives à la circulation sur la rue Lottinville.

### **Hygiène du milieu**

20. Il a été résolu à l'unanimité de **nommer Mme Laurence Requilé comme représentante de la Municipalité à l'OBVRLY**.
21. Il a été résolu à l'unanimité d'ouvrir **l'écocentre municipal de Saint-Paulin** et d'opérer selon les modalités de 2018 en attendant d'avoir les autorisations requises du ministère de l'Environnement pour compléter le projet.
22. Il a été résolu à l'unanimité de **procéder, par étapes, à la correction des installations d'égout pluvial des contribuables dont la délinquance entraîne une surcharge des égouts sanitaires**. L'intervention comprendra une période de sensibilisation suivie d'interventions directes auprès des propriétaires dont les installations ne sont pas conformes à la réglementation municipale.
23. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public : que :
  - La Municipalité s'est vue refuser, pour la troisième année consécutive, le projet présenté à *Arbres Canada* en vue d'obtenir des plants d'arbres fruitiers, pour l'aménagement d'un terrain public;

- La Municipalité a participé au lancement de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2023*; celle-ci poursuit les mêmes objectifs de réduction de la consommation, ajoute des contrôles à ceux existant déjà et prévoit un nouveau logiciel de gestion.
- La problématique de transport des matières recyclables, qui a affecté quelques Municipalités dont Saint-Paulin, serait maintenant résolue selon les autorités de la *Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie*.
- Les statistiques d'enfouissement pour le premier trimestre 2019 indiquent une légère augmentation par rapport à 2018, sans doute attribuables aux ratés dans le transport des matières recyclables.
- L'activité du dimanche 28 avril, le grand ménage extérieur pour souligner le *Jour de la Terre*, a été un succès; grand merci aux participant(e)s.
- Le 26 mai prochain, de 9 h à 11 h 30 aura lieu la distribution annuelle de plants d'arbres et l'échange de vivaces.

### **Santé et bien-être des citoyens**

24. Aucun sujet pour décision.
25. En absence du conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, le maire a informé le public qu'une nouvelle locataire a été accueillie aux Habitats suite à une intervention de la SHQ.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

26. Il a été résolu à l'unanimité de renoncer à l'acquisition d'une parcelle de terrain inondable sur la *Ferme Fran-Claud* **pour faciliter la participation du propriétaire au programme d'indemnisation gouvernemental** consécutif au sinistre de 2017.
27. Bien que la Municipalité n'ignore pas le problème de la parcelle de terrain inondable sur la *Ferme Fran-Claud*, il a été résolu à l'unanimité que **la Municipalité ne participera pas directement à la stabilisation des berges de la rivière du Loup dans le secteur**.
28. Il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser le directeur général à donner suite à une demande de permis de rénovation logée par notre technicien en aménagement** pour sa propre propriété à Saint-Paulin.
29. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, n'avait pas d'information particulière à communiquer.

### Culture, loisirs et sports

30. Aucun sujet pour décision.

31. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait pas d'information particulière à communiquer.

### Autres sujets

32. **À la parole au public**, des citoyens présents sont intervenus :

- M. Christian Lessard est intervenu pour dénoncer la surcharge du réseau d'égout sanitaire, notamment en cas de pluie, et pour réclamer une action énergique des autorités municipales auprès des propriétaires délinquants qui déversent leurs égouts pluviaux dans le réseau d'égout sanitaire. Le maire, la conseillère responsable du secteur, Mme Requilé, et le directeur général ont expliqué la démarche initiée par le Conseil plus tôt dans la rencontre (voir alinéa 22).
- M. Christian Lessard est aussi intervenu pour réclamer une action énergique des autorités municipales pour la protection des berges du cours d'eau rivière St-Louis. Il a été informé des actions entreprises par la Municipalité à ce sujet.
- M. Dany Degrumelle est intervenu pour demander les coordonnées des organisateurs du *Festival Country Western*; il a été invité à communiquer par téléphone avec le bureau municipal pour obtenir cette information.

33. Par vote unanime, à 20 h 40, **la séance a été levée.**